



---

WORKING PAPER  
COLLECTION : COHÉSION SOCIALE ET ÉCONOMIE SOCIALE

---

LE DÉVELOPPEMENT DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE  
DES ENTREPRISES AU NIVEAU LOCAL ET RÉGIONAL

ARIANE FONTENELLE, FÉVRIER 2006

Think Tank Européen *Pour la Solidarité*  
Rue Coenraets, 66 – B – 1060 Bruxelles  
Tél. : + 32 2 535 06 63 / Fax : +32 2 539 13 04  
Email : [info@pourolsolidarite.be](mailto:info@pourolsolidarite.be) / [www.pourolsolidarite.be](http://www.pourolsolidarite.be)



Avec le soutien de la Direction générale de la Culture – Service général de la Jeunesse et de l'Éducation permanente – Service de l'Éducation permanente du Ministère de la **Communauté française de Belgique**

## **Introduction**

Le 9 février 2006, l'association Vaderegio a réuni des députés européens, des fonctionnaires de la Commission européenne, des représentants régionaux et des représentants d'entreprises, au Parlement européen de Bruxelles pour débattre des liens entre la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et les collectivités locales (régions, communes, villes).

Vaderegio<sup>1</sup> est un réseau européen qui promeut la responsabilité sociale des entreprises au niveau régional et local en Europe. Cette association entend refléter les expériences et les bonnes pratiques des autorités régionales et locales. Elle reconnaît également le rôle-clé du gouvernement et des autorités régionales et locales dans la définition des actions de la RSE. Ainsi, elle collecte et diffuse des informations sur des pratiques exemplaires et tente de construire des liens dynamiques et d'encouragement mutuel entre les collectivités locales de l'Union européenne. Elle facilite enfin la mise en oeuvre de nouvelles initiatives.

### **I. Compétitivité et contexte régional**

Alex McGillivray, membre de l'organisation Responsible Competitiveness Programme Accountability, a détaillé l'impact de la RSE au niveau local et régional, ainsi que sa relation avec l'agenda de la compétitivité européenne.

Selon lui, l'importance de la RSE en région est patente. « *La RSE peut aider à la compétitivité locale et régionale* », affirme-t-il. Il précise que la RSE oblige les entreprises à « *aller au-delà des obligations* ». Ainsi, les liens entre compétitivité et RSE tiennent aux objectifs stratégiques de l'entreprise. Il l'affirme qu'une étude réalisée dans 80 pays montre « *la corrélation étroite entre RSE et compétitivité nationale* ». Cela n'empêche pas de relever d'énormes différences entre les régions européennes. Les régions espagnoles et grecques sont par exemple nettement moins compétitives que la Finlande, dont l'écart de richesse est également significatif d'une région à l'autre. Résultat, on perçoit une

---

1 [www.csrvaderegio.net](http://www.csrvaderegio.net)

« grosse différence entre l'application des activités de la RSE selon les régions », poursuit Alex McGillivray.

Il est aussi possible de mesurer le lien entre compétitivité et RSE pour les régions et les sous-régions. A cet égard, la carte du Yorkshire, Angleterre, contient des zones rouges et des zones bleues, au sein desquelles la diffusion de la RSE est respectivement en retard ou très avancée.

Pourquoi de telles différences ? D'après Alex McGillivray, elles s'expliquent par le fait que seuls 50 % des entreprises demandent une action au gouvernement qui dispose pourtant de programmes de soutien et d'études sur la diffusion des meilleures pratiques et des études de cas. Or, les autorités s'adressent en priorité aux grandes entreprises alors même que les PME sont souvent plus volontaires. Autrement dit, les PME pourraient être responsables, mais les autorités locales ne sont pas toujours un modèle en la matière.

Pour améliorer la situation, Alex McGillivray préconise la création d'un mandat européen de la RSE, accompagné d'un soutien accru aux pratiques et d'une intensification des partenariats. Parmi les mesures efficaces, il cite la certification dans le domaine RSE, l'activation des marchés publics, les campagnes de procuracy, la prise en compte et l'encouragement de la RSE par les partenariats.

Enfin, Alex McGillivray assure que si la RSE concernait suffisamment d'entreprises, on verrait à terme la compétitivité locale s'améliorer. Toutefois, des obstacles restent importants : ainsi, les collectivités locales ont des contraintes importantes à respecter, mais les entreprises ne peuvent pas forcément appliquer ces règles.

## **II. L'expérience toscane**

Le débat a donné la parole à plusieurs représentants des régions européennes. L'envoyée toscane, Guiseppina De Lorenzo, a expliqué que dans sa région, au cœur de l'Italie, on compte pas moins de trois domaines d'action favorables à la RSE : le financement public, les déductions fiscales et l'action de *Fabrica etica*.

*Fabrica etica*<sup>2</sup> est une association qui réalise des enquêtes sur les pratiques de RSE en Italie. Elle regroupe des consommateurs, des banques et des

---

2 [www.fabricaethica.it](http://www.fabricaethica.it)

universitaires. Elle a notamment aidé à la création d'un fonds de durabilité sociale pour les micro-entreprises de tannerie. Elle s'est aussi associée aux collectivités locales pour lancer des formations et des réflexions sur la RSE dans les écoles. Ses attentes sont nombreuses : elle demande entre autres des « avantages solidifiés », qui comprendraient en particulier une meilleure régulation et plus d'informations délivrées aux médias.

### **III. L'exemple écossais**

La ville d'Edimbourg a réalisé une enquête sur les aspects de la RSE dans son environnement. Elle a voulu identifier les problèmes auxquels elle fait face et envisager la manière dont le Conseil régional et ses partenaires pourraient agir pour aider les entreprises à rester dynamiques et compétitives, tout en étant responsables. Cette enquête a été concentrée sur quatre points principaux : l'implication de la communauté, les questions des conditions de travail, les problèmes environnementaux et les problèmes sur le marché.

L'étude s'intéresse également aux initiatives prises par les entreprises de la région, ainsi qu'aux projets qu'elles comptent développer. Le rapport détaille quelques-uns des problèmes que rencontrent les multinationales pour insérer de la RSE dans leur culture d'entreprise.

Ce rapport envisage plusieurs réponses. Il dresse d'abord des lignes générales. Premièrement, il s'agit de mieux définir la notion de RSE et de la diffuser auprès des entreprises. Deuxièmement, il faut accepter les différents points de vue nationaux et tenter de faire converger les diverses dimensions de la RSE. Troisièmement, il est important de reconnaître la place du travail et des conditions de travail dans la RSE. Quatrièmement, les organisations faisant la promotion de la RSE ne doivent pas sous-estimer le rôle du marché. Enfin, il convient d'intensifier la recherche et l'échange de bonnes pratiques.

Les PME, de leur côté, doivent pouvoir accéder à une information complète. Il s'agit là aussi de les encourager à intensifier leur activité de développement durable afin qu'elles y trouvent un bénéfice économique.

Quelques recommandations concernent enfin les organisations partenaires. Celles-ci sont invitées à promouvoir le concept de RSE, à faciliter son

introduction au sein des entreprises, à communiquer largement dessus, à réfléchir sur l'évolution du concept, à encourager les employés à s'y intéresser et enfin à établir des standards à atteindre dans la ville d'Edimbourg.

#### **IV. Le cadre européen : perspectives**

La RSE fait partie intégrante des thèmes lancés en 2000 par l'Agenda de Lisbonne dont l'objectif est de combiner le développement durable et la RSE. Celle-ci devient donc outil de la politique publique de l'Union. Car si la RSE n'est pas un but institutionnel, elle concerne néanmoins directement les autorités publiques, de tous les niveaux, et les entreprises.

La Commission européenne va également présenter une nouvelle communication, complétant celle de 2002, qui sera discutée au Conseil européen des 23 et 24 mars. Ce texte contiendra cinq messages-clés qui donnent la priorité à la recherche, à l'éducation et au développement de la connaissance, de la formation et de la gestion. Elle envisagera aussi la manière dont les sociétés peuvent contribuer au développement de la RSE et démontrer le sérieux de leur intention.

Ce texte répondra ainsi au Forum européen sur la Responsabilité Sociale des Entreprises, fondé après la communication de 2002 de la Commission sur la RSE. Ce forum a adressé trois recommandations à la Commission qui rejoignent les préoccupations régionales : améliorer la connaissance, augmenter la formation et l'échange de bonnes pratiques, donner la priorité à l'environnement grâce à une approche politique plus coordonnée.